



FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 69 Octobre-Décembre 2024



Travaux : l'énergie du CERN dans nos foyers

P. 06

Focus sur
Une ville solidaire

Culture
Du nouveau à
la médiathèque

Citoyenneté
À la rencontre des
Ferneysiens



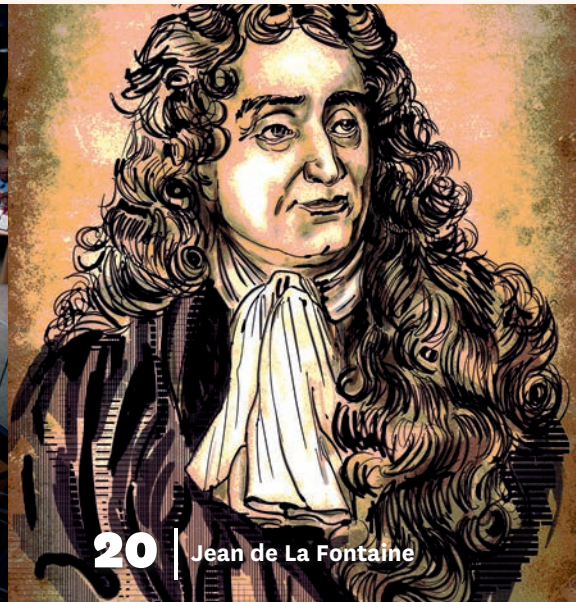
06 | Travaux : l'énergie du CERN dans nos foyers



12 | Une ville solidaire



18 | Du nouveau à la médiathèque



20 | Jean de La Fontaine

04
Sur le vif

06
Grand angle

Travaux : l'énergie du CERN dans nos foyers

- Le réseau de chaleur intelligent et durable P.8
- Les sources d'énergie du réseau de chaleur P.8
- Un avant et un après P.9
- Pays de Gex Énergies P.9
- Des travaux conséquents pour un projet d'envergure P.10
- Les premières dates à retenir P.10
- Le réseau de chaleur étape par étape de 2024 à 2026 P.11
- Comment vous raccorder au réseau de chaleur ? P.11

12
Focus sur
Une ville solidaire

14
Géolocalisation

16
Vie locale

- Économie – Librairie du centre – Loto Française des jeux P.16
- Associations – Ferney Boxing Club – Tennis Club Ferney-Voltaire P.17
- Culture – Du nouveau à la médiathèque P.18
- Citoyenneté – À la rencontre des Ferneysiens P.19

20
Il était une fois

Jean de La Fontaine

22
Expression
politique

23
Vie pratique

N°69

octobre
novembre
décembre 2024



Daniel Raphoz
maire de Ferney-Voltaire

Chères Ferneysiennes, chers Ferneysiens,

L'automne nous offre l'occasion de prendre du recul après un été riche en émotions. Si nous avons dû renoncer à la fête à Voltaire, la météo nous a montré que ce choix était le bon. Pourtant, l'énergie de la ville est restée vive avec, pour la première fois, une soirée électro mémorable le 13 juillet, suivie par la Fête nationale du 14 juillet, où nous avons partagé des moments de convivialité. L'été a également été marqué par l'effervescence des Jeux olympiques, et nous avons eu le plaisir d'accueillir, le 14 septembre, le Ping tour, en tant que ville « Terre de jeux 2024 ».

À la rentrée, c'est une ville en pleine transformation qui se dévoile. Le réseau de chaleur, dont les travaux viennent de débuter, est une avancée déterminante pour notre avenir. En misant sur des énergies plus propres, nous préparons un futur plus durable. Ce projet est au cœur de notre volonté de réduire notre empreinte fossile. La réunion publique et la présentation en conseil municipal, tenues en septembre, ont permis d'expliquer en détail ce programme essentiel.

Le conservatoire, quant à lui, connaît un réaménagement complet, dont les travaux approchent de leur terme. Ce projet va au-delà de l'aménagement physique, en apportant des solutions pratiques pour la circulation, la sécurité des déplacements à pied et à vélo, tout en répondant aux attentes écologiques et esthétiques que nous nous sommes fixées.

Les travaux dans nos écoles reflètent également cet engagement. Deux classes rénovées dans chaque école, un engagement fort de notre équipe. Cet été, les écoles Florian, Jean-Calas, et Jean-de-La-Fontaine ont bénéficié d'une rénovation, et l'école Jean-de-La-Fontaine a vu sa chaudière remplacée. Derrière ces travaux, il y a une vision claire : offrir à nos enfants des lieux propices à leur épanouissement, dans un environnement modernisé et durable.

La rentrée, c'est aussi celle du dialogue. En septembre, nous avons réuni les commerçants pour discuter des enjeux de mobilité, de sécurité et des perspectives d'avenir pour Ferney-Voltaire. Ces échanges sont précieux, car ils façonnent la ville de demain. Nous avons également lancé les réunions de quartier, un rendez-vous essentiel pour échanger avec vous sur vos préoccupations. D'autres dates sont d'ores et déjà prévues en début d'année prochaine, et vous recevrez toutes les informations par flyer et dans ce magazine.

Cette rentrée marque une étape importante dans l'évolution de notre commune. Ensemble, nous faisons de Ferney-Voltaire une ville qui s'adapte, s'épanouit, et construit un avenir plus serein.



Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédactrice en chef : Aline Groley.
Ont participé à ce numéro : Aline Dussably-Morel,
Alizée Jordan, Lila Viannay.

Maquette et mise en page : Cécile Tassan.
Impression : Gonnet Imprimeur, labélisée Imprim'Vert,
garantissant la bonne gestion des déchets,
la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des
consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées
durablement, certifié PEFC. 9 300 exemplaires.



Le dimanche 14 juillet, le parc de la Tire a été le théâtre d'une soirée festive pour la **Fête nationale**. La soirée a débuté avec les mélodies de la Société musicale et de Stereo Freedom, puis le feu d'artifice a illuminé le ciel, la sonorisation mettant à l'honneur le sport et les Jeux olympiques, avant de se conclure par un bal populaire animé par Goldorock.



Cette année, la Ville de Ferney-Voltaire a organisé sa première **soirée électro** le samedi 13 juillet dans le parc de la Tire. Les passionnés de musiques électro ont pu danser ou profiter des sons proposés par les DJs Sebastián Volco Quartet, Kanna et Maunaloa.



Le **forum des associations** s'est tenu dimanche 8 septembre à la maison Saint-Pierre en présence d'une trentaine d'associations. Malgré une météo capricieuse, l'après-midi a été riche en rencontres et la convivialité était au rendez-vous, avec notamment en animation des danses folkloriques partagées dans la joie et la bonne humeur.



Le lundi 9 septembre, Daniel Raphoz, accompagné de Christian Alliod, a convié les seniors et leur famille pour célébrer le **premier anniversaire de la résidence autonomie** « Les Jardins du conservatoire ». Un moment chaleureux pour les pensionnaires de cet établissement composé de logements indépendants et d'espaces conviviaux pour les personnes autonomes de plus de 60 ans.



À l'initiative de la Ville de Ferney-Voltaire et du Club de tennis de table gessien, le **Ping tour** « Terre de Jeux 2024 » a fait escale au parc de l'abbé Boisson, le samedi 14 septembre. Après l'engouement autour des frères Lebrun pendant les Jeux olympiques, les participants ont pu explorer et expérimenter l'univers du tennis de table sous toutes ses formes.



Le centre nautique a été cette année le **bassin d'entraînement de champions**, auxquels une ligne d'eau était réservée. Gaëlle Brousse a ainsi décroché deux titres de vice-championne du monde d'apnée en 4x50 m et 8x50 m en juillet en Serbie, tandis que Grégoire Berthon a pris en septembre une belle 5^e place lors de l'épreuve de triathlon PTS4 aux Jeux de Paris 2024.



Le lundi 2 septembre, 1 392 enfants ont pris le chemin de l'école pour la **rentrée scolaire**, rencontrant ou retrouvant leurs camarades et découvrant leur professeur et leurs salles de classe, dont deux ont été rénovées cet été par la Ville dans chaque école publique.



Un réseau de chaleur s’implante à Ferney-Voltaire. Cette infrastructure écoresponsable au service de la transition énergétique du territoire est le fruit d’une ambition novatrice. Il propose en effet d’exploiter l’énergie « perdue » du CERN, c’est-à-dire la chaleur récupérée sur le plus puissant accélérateur de particules jamais construit au monde, le Grand collisionneur de hadrons (LHC). Les travaux du réseau de chaleur ont débuté rue de Meyrin depuis début septembre, et devraient se poursuivre jusqu’à l’été 2025 dans la ville.

Travaux : l’énergie du CERN dans nos foyers

Interview



CHUN-JY LY
Adjoint aux travaux et à l’accessibilité

Quel est l’intérêt du réseau de chaleur Pays de Gex Énergies ?

Ce réseau de chaleur, qui sera alimenté en partie par l’énergie « perdue » générée par le CERN, est un projet innovant pour notre territoire. Il permettra à des équipements municipaux, à des commerces et à des logements de consommer une énergie décarbonée, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles au profit d’énergies écoresponsables. En faisant ce choix, nous parions aussi sur un réseau et un tarif plus stables, ce qui n’est pas anodin au vu des variations importantes des coûts de l’énergie (gaz, électricité, fioul) que nous avons tous connus ces

dernières années. Nous avons fait le choix de relier plusieurs de nos équipements publics à ce réseau. Il s’agit des groupes scolaires Florian et Jean-Calas, de l’hôtel de ville et du centre sportif Henriette-d’Angeville comptant notamment la piscine, grande consommatrice d’énergie. Par ailleurs, la Région Auvergne-Rhône-Alpes étudie la possibilité de relier le collège et le lycée international.

Quel est le rôle de la Ville dans ce projet ?

Les élus et les services techniques communaux resteront mobilisés durant les travaux afin de vérifier que le chantier se déroule au mieux. Toutefois, la Ville n’est pas gestionnaire des travaux qui sont réalisés par Pays de Gex Énergies, dont l’organisation est présentée dans les pages de ce dossier. Notre rôle sera donc de veiller à minimiser les nuisances du mieux possible et d’être à l’écoute des habitants. Nous avons bien conscience que ce sera une période complexe pour les riverains et les commerces des zones concernées. Pour cela, nous proposons plusieurs moments d’échange comme la réunion publique sur le réseau de chaleur qui s’est tenue début septembre et des réunions de quartier qui sont organisées ces prochains mois pour favoriser le dialogue avec les

Ferneysiennes et les Ferneysiens (voir en page 19).

En quoi ce projet s’inscrit-il dans une politique pour le développement durable ?

Nous nous évertuons à développer une politique en faveur de la transition écologique et énergétique. La création de ce réseau de chaleur s’inscrit dans un projet de territoire qui vise la consommation et la production d’énergies renouvelables et répond ainsi à l’objectif que nous nous sommes fixé, c’est-à-dire la diminution de notre impact environnemental. En outre, nous déployons des investissements pour améliorer nos équipements, par exemple avec le changement cet été de la chaudière de l’école Jean-de-La-Fontaine (qui ne pourra pas être reliée au réseau de chaleur pour des questions de distance), réduisant la consommation d’énergie de cet établissement. De plus, des panneaux photovoltaïques seront prochainement déployés sur les parkings du centre sportif Henriette-d’Angeville et du centre technique municipal. Ils permettront d’alimenter en énergie l’équivalent de deux à trois groupes scolaires. Nous misons sur l’autoconsommation en profitant de l’énergie solaire qui ne produit pas de gaz à effet de serre et ne contribue pas au réchauffement climatique.

Le réseau de chaleur intelligent et durable

Dans le cadre de la création de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) et du développement urbain de notre ville, Pays de Gex Énergies, en lien avec la Ville de Ferney-Voltaire, réalise un réseau de chaleur.

La récupération d'énergie

Alimenté par la récupération de chaleur issue de l'accélérateur de particules du CERN, ce réseau fournira chauffage et eau chaude sanitaire à plusieurs milliers de logements et à nos équipements publics, faisant de notre territoire un modèle de durabilité et d'innovation.

Un projet innovant pour notre territoire

Pays de Gex Énergies est chargé de concevoir, construire et exploiter le smart grid* thermique de notre ville, y compris la ZAC Ferney-Genève Innovation. Les smart grids sont des réseaux d'énergie intelligents qui, grâce à des technologies de pointe, ajustent les flux d'énergie entre les fournisseurs et les consommateurs et contribuent notamment à l'économie d'énergie.

Une infrastructure écoresponsable

Le smart grid thermique de Ferney-Voltaire apportera de la chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) à 5 600 équivalents logements et 200 000 m² d'activités économiques sur notre commune. Le premier objectif est donc de profiter de la proximité des puits du CERN pour chauffer les bâtiments via la création de réseaux collectifs de chaleur. S'ajoute à cela l'utilisation de quatre sources d'énergie supplémentaires : la boucle d'anergie via la géothermie, la chaleur récupérée sur le futur datacenter situé dans la ZAC, l'électricité pour l'alimentation des pompes à chaleur et enfin du gaz naturel en appoint et en secours. Des panneaux solaires photovoltaïques seront également installés sur le périmètre de la ZAC. L'électricité ainsi produite sera autoconsommée pour



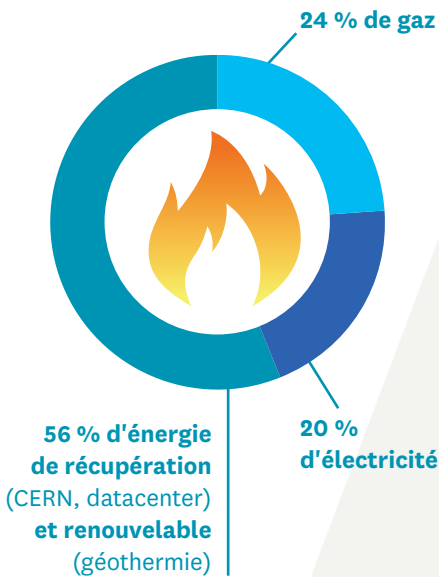
alimenter les auxiliaires de la centrale de production. Le smart grid sera ainsi alimentée à 56 % par des énergies renouvelables et de récupération. Trois réseaux de chaleur transporteront cette énergie jusqu'aux abonnés. Des réseaux à la pointe de l'innovation, qui contribueront à supprimer annuellement l'équivalent de 3500 tonnes d'émissions de CO₂.

Vers une décarbonation de notre ville

Ce réseau est destiné à chauffer tous les bâtiments éligibles de Ferney-Voltaire. Logements, bâtiments tertiaires, le raccordement sera possible grâce à la création d'un réseau de distribution enterré et par l'intermédiaire de sous-stations d'échange thermique et de livraison de chaleur. Il marque une étape significative vers une gestion plus responsable de notre consommation énergétique.

* Un smart grid, ou réseau d'énergie intelligent en français, désigne un réseau d'énergie qui intègre des technologies de l'information et de la communication.

Les sources d'énergie du réseau de chaleur



Un avant et un après

Porté par une centrale multiénergies, le réseau de chaleur incarne une solution de chauffage collectif durable permettant au plus grand nombre de bénéficier d'une énergie décarbonée et en partie locale.

Une énergie centralisée

Ce réseau de canalisations enterrées dessert une diversité de structures incluant les logements collectifs privés, les infrastructures publiques, des bureaux

et des commerces. L'installation et la mise en service sont entièrement réalisées par le délégataire Dalkia et n'impliquent aucuns travaux dans les logements. Toutefois, des travaux d'adaptation en chaufferie pourront être nécessaires.

Un réseau de distribution de chaleur commun et évolutif

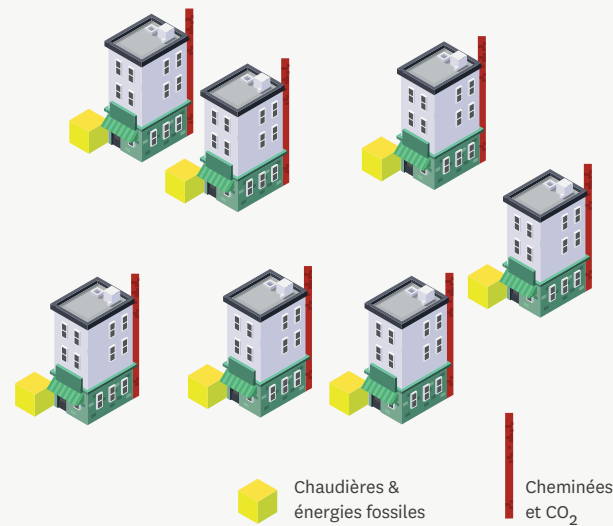
L'installation de ce réseau permettra de supprimer les cheminées, les points de combustion et les rejets atmosphériques à l'échelle de chacun des bâtiments raccordés

pour une meilleure sécurité et pour la préservation de l'environnement. De plus, le réseau de chaleur est une infrastructure sur laquelle les sources de chaleur sont évolutives et remplaçables.

> Retrouvez le projet expliqué en vidéo ici :

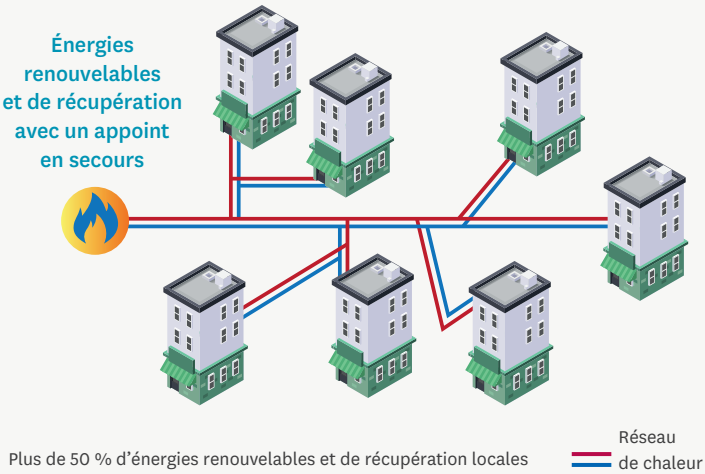


Avant | Une multitude de chaudières décentralisées



3 500 tonnes de CO₂ seront évitées chaque année grâce au réseau de chaleur, soit l'équivalent de 1 300 véhicules retirés de la circulation de la ville

Après | Une centralisation de la production et du réseau de distribution



Pays de Gex Énergies

Association de forces publiques et de partenaires privés, la Société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) Pays de Gex Énergies est une Entreprise publique locale dont la forme a été définie par la loi en 2014, et qui permet de s'appuyer sur des partenaires privés pour concevoir et construire une infrastructure innovante. Une convention relative à la récupération de chaleur provenant des installations du CERN a ainsi été signée entre l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire, Pays de Gex aggro et l'entreprise Dalkia. La SEMOP Pays de Gex Énergies compte sur plusieurs actionnaires : Pays de Gex aggro (34 %), Dalkia et Dalkia Smart Building (deux filiales du groupe EDF spécialisées dans les services énergétiques, 33 %), et la Caisse des Dépôts à travers la Banque des Territoires (33 %). Deux adjoints, élus à la Ville de Ferney-Voltaire sont pleinement impliqués dans cette structure : Khadija Unal, élue membre du conseil d'administration, et Chun-Jy Ly, élu au comité technique.



Le réseau Pays de Gex Énergies en quelques chiffres

- 5 600 équivalents logements desservis en chauffage et eau chaude sanitaire
- 11 km de canalisations à terme

Des travaux conséquents pour un projet d'envergure



Plan des travaux

Tracés susceptibles de modifications



Les premières dates à retenir

Septembre-décembre 2024* :
rue de Meyrin et le début du chemin du Champ Rapin fermés à la circulation (sauf riverains)

Décembre 2024-janvier 2025* :
rue Condorcet fermée à la circulation (sauf riverains)

Les prochaines phases seront communiquées suivant l'avancée des travaux.

* Dates susceptibles de modifications

Le chantier de création du réseau de chaleur a débuté en septembre dernier et devrait se terminer à l'été 2025. Les travaux ont commencé par l'installation de canalisations enterrées dans la rue de Meyrin, puis se poursuivront, par phases, dans une grande partie de notre ville.

Limiter les nuisances

Conscients des désagréments que ces travaux peuvent occasionner, des mesures ont été prises pour limiter les perturbations. Les travaux se dérouleront du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h, par tronçons d'environ 200 mètres avec une périodicité de trois mois par phase. Nos équipes se mobilisent pendant toute la durée des travaux pour réduire au maximum les éventuelles nuisances engendrées.

Adapter la circulation et les stationnements

La circulation des riverains sera maintenue. Le stationnement pourra quant à lui être supprimé ponctuellement au niveau des travaux. Des itinéraires de substitution seront mis en place durant certaines

phases du chantier. De plus, tout au long de l'avancement des opérations, vous serez informés des éventuelles modifications de circulation.

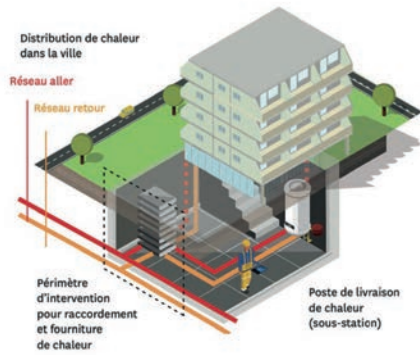
On en parle

Une réunion publique d'information s'est tenue jeudi 5 septembre au théâtre Le Châtelard afin de présenter le projet, le phasage des travaux et de répondre à toutes les questions des habitants. Des réunions de quartier sont également organisées par la municipalité cette fin d'année et portent notamment sur ces travaux. D'autres réunions de quartier seront prévues début 2025. Retrouvez toutes les informations sur ces réunions en page 19 de ce journal. L'actualité du projet est également à retrouver en ligne sur le site Internet de Pays de Gex agglo : www.paysdegexagglo.fr

En savoir +

Pour toute question relative aux travaux, veuillez contacter l'adresse mail dédiée ► reseau-cest@dalkia.fr

Comment vous raccorder au réseau de chaleur ?



1. Étude de raccordement

Le raccordement est possible sous certaines conditions. Pour cela, une étude de raccordement est réalisée à partir des surfaces, des consommations énergétiques du bâtiment et de la puissance estimée. Elle valide ainsi l'éligibilité du bâtiment au raccordement du réseau urbain.

2. Signature du contrat d'abonnement

Il précise la puissance souscrite adaptée à votre besoin de chauffage et d'eau chaude sanitaire, la date d'effet, la durée de l'abonnement et les règles tarifaires.

3. Mise en place des canalisations

Afin de permettre le raccordement de votre bâtiment au réseau, des travaux de mise en place des canalisations ont lieu sur le domaine public.

4. Raccordement

Les travaux de mise en place de canalisations complémentaires connectées au réseau jusqu'au bâtiment sont effectués avec également la réalisation de la sous-station d'échange dans le local technique mis à disposition. Et enfin, la mise en service de l'installation peut être activée.

Informations :
Service commercial Pays de Gex Énergies/Dalkia
Marie LECOLLIER – T 06 58 68 26 80
marie.lecollier@dalkia.fr

Le réseau de chaleur étape par étape de 2024 à 2026

1
Construction de la centrale thermique sur la ZAC

3
Installation des sous-stations dans les bâtiments en lieu et place des chaudières collectives

2
Mise en place des canalisations enterrées pour créer le réseau de distribution

4
Mise en service pour la saison de chauffe 2025-2026

Une ville solidaire

La politique menée en faveur de la solidarité dans notre ville a pour vocation de renforcer les liens de la vie locale, de favoriser les rencontres intergénérationnelles et interculturelles et de développer des actions pour toutes les Ferneyiennes et tous les Ferneyiens. Pilier du développement du bien vivre-ensemble, elle est également fortement portée par le tissu associatif local qui œuvre en faveur des habitants.



Sous l'égide du CCAS depuis sa création en 2019, La Boussole, espace de vie sociale (EVS) est un lieu de proximité et de ressource convivial qui porte et valorise les initiatives des citoyens.

Un maillage local

Située à la maison Saint-Pierre, elle met à disposition plusieurs espaces où les publics se rencontrent, échangent, cultivent les projets communs et les réalisent. Pour cela, La Boussole s'appuie sur l'implication des services de la Ville comme la médiathèque ou le conservatoire, sur les partenariats avec les associations et sur les compétences et les envies des habitants.

Des démarches solidaires

Des rencontres et des actions sont régulièrement organisées par La Boussole et le CCAS portant sur :

L'échange de compétences : mettre à disposition son savoir et partager ses passions contribue à créer une véritable synergie d'apprentissage et de soutien entre les habitants.

• **Le café polyglotte** est un rendez-vous bimensuel où les participants discutent dans différentes langues, enrichissent leur vocabulaire, découvrent de nouvelles cultures et font des rencontres.

• **Chaussez vos baskets** est un temps d'entraide consacré à la course et à la marche. Organisé deux fois par mois, il contribue à la réappropriation de l'espace public par les sportives et les sportifs qui ne s'y sentent pas toujours en sécurité.

• **Le repair café** est porté par des bénévoles adroits de leurs mains et qui aiment partager leurs connaissances, leurs bons plans et aider aux réparations.

Le troc : échanger des livres, des jouets, des équipements participe à l'économie circulaire qui permet de répondre aux besoins de chacun tout en limitant le gaspillage.

• **L'espace troc** de La Boussole est ouvert toute l'année.



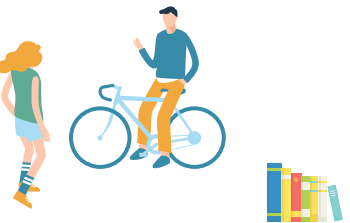
zoom sur



Un Noël solidaire

Destinée aux enfants des familles ferneyiennes les plus modestes, une distribution de jouets organisée par le CCAS est prévue en décembre sur invitation. La collecte de jouets aura lieu en novembre à La Boussole. Des caisses de dépôt seront également à disposition dans les écoles, à la médiathèque et au conservatoire pour recevoir vos dons ! Jeux, jouets, puzzles, peluches, livres, etc. pour des enfants de 3 à 12 ans, complets et en bon état, sont les bienvenus. Une initiative solidaire et écologique !

Plus d'informations à venir sur www.ferney-voltaire.fr



• Chaque été, le **Bazar à surprises** fait escale dans les quartiers et les parcs de notre ville pour lire des histoires, des contes musicaux ou encore pour chanter. Une zone de troc ambulante est proposée à chaque sortie.

Le bénévolat : offrir son temps et participer activement au fonctionnement de La Boussole est un engagement solidaire.

• La Boussole est toujours à la **recherche d'idées et de bénévoles**. Quels que soient les envies, les compétences, les besoins, le temps disponible, les habitants sont invités à mettre en place des actions solidaires. Ils peuvent aussi intégrer le **comité de suivi de l'EVS** pour faire remonter les besoins de la population et participer à la création d'animations.

En savoir

Retrouvez toutes les informations sur www.ferney-voltaire.fr/espace-de-vie-sociale et dans l'agenda au centre de ce journal.



Octobre rose

La Ville soutient Octobre rose, le mois de sensibilisation pour la prévention et le dépistage du cancer du sein. Camion de dépistage du cancer du sein, couture collaborative, activités manuelles et sportives, yoga du rire, parcours aquatique pour les enfants et d'autres rencontres ponctueront le mois d'octobre.

Retrouvez le programme dans l'agenda de ce journal.



Christian Alliod, adjoint à la santé, à la solidarité, à la sécurité et à l'environnement

« La solidarité répond à une nécessité de considérer les particularités de chaque personne composant le tissu de notre société. La Ville œuvre ainsi en lien avec les associations pour répondre aux besoins les plus primordiaux (se nourrir, se loger, se soigner, être aidé face à une crise), car c'est un devoir. Nous agissons aussi pour développer le bien vivre-ensemble. Le pôle solidarité que nous avons créé à la maison Saint-Pierre comptant le CCAS, La Boussole, l'espace jeunes, la pépinière associative, constitue un lieu de proximité dédié à l'entraide et au lien social. »



Nadia Carr, adjointe à la vie associative et événementielle, à l'économie locale et à la citoyenneté

« Le cancer du sein est le plus fréquent et le plus mortel chez la femme. Pour cela, notre action en faveur d'Octobre rose est primordiale pour faire connaître cette maladie. En tant que femme, entourée de personnes qui sont touchées par cette maladie ou qui ont perdu leurs proches, il me semble important de soutenir cette cause et de participer à notre échelle à cette campagne d'information nationale, car comme on le sait, plus le cancer est détecté tôt, mieux il se soigne et se guérit. »

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'EAU

Le chemin du Terraillet sera fermé à la circulation cet automne – seuls les riverains pourront emprunter cette voie. La Régie des eaux gessiennes y effectuera d'importants travaux de renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'alimentation en eau potable.

Plus d'informations : www.regieeauxgessiennes.fr

INSTALLATION DE BOÎTES À LIVRES

Deux boîtes à livres seront installées courant novembre à Ferney-Voltaire, dont une dans le parc de la Tire. Il s'agit d'un espace ouvert en permanence, où vous pourrez déposer ou prendre un livre. Ce projet, initié par une habitante dans le cadre du budget participatif, a pour objectifs de faciliter l'accès à la culture et d'offrir un espace d'échange entre les habitants.

CRÉATION DU RÉSEAU DE CHALEUR

Les travaux de réalisation du réseau de chaleur ont débuté en septembre dans la rue de Meyrin. Retrouvez les détails du projet et du chantier pages 6 à 11 de ce journal.

RÉNOVATION DES CLASSES

La commune a rénové plusieurs classes dans l'été, dans le cadre de son plan pluriannuel de rénovation des établissements scolaires. Deux classes de l'école Florian, de l'école Jean-Calas et de l'école Jean-de-La-Fontaine ont bénéficié de travaux de peinture, d'une reprise des sols et des plafonds. Enfin, la chaudière de l'école Jean-de-La-Fontaine a été remplacée.



Tous les vieux néons de l'école élémentaire Jean-Calas ont été retirés, au profit de nouveaux panneaux LED moins énergivores.



Depuis début septembre, de nouveaux tarifs sont applicables au centre nautique. Ils sont en ligne sur le site de la Ville.

LE CENTRE NAUTIQUE PENDANT LES VACANCES

Planning d'ouverture

Le centre nautique sera fermé une partie des vacances scolaires de la Toussaint et de Noël :

- > fermeture du lundi 28 octobre au dimanche 3 novembre 2024 inclus (2^e semaine des vacances de la Toussaint) ;
- > fermeture du lundi 23 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025 inclus (vacances de Noël).

Renseignements : accueil du centre nautique,
T 04 50 40 78 73

GARAGE À VÉLOS

Le nouveau garage à vélos installé dans l'été à proximité du quai de bus Ferney-Centre, à l'angle de la rue de Versoix et de l'avenue du Jura, sera mis en service cet automne. Les abords en béton désactivés seront réalisés prochainement, garantissant un accès facilité à ce nouveau service. Grâce à une application mobile, vous pourrez vous inscrire et souscrire un abonnement mensuel, ou réserver une place de vélo à la journée, selon vos besoins.

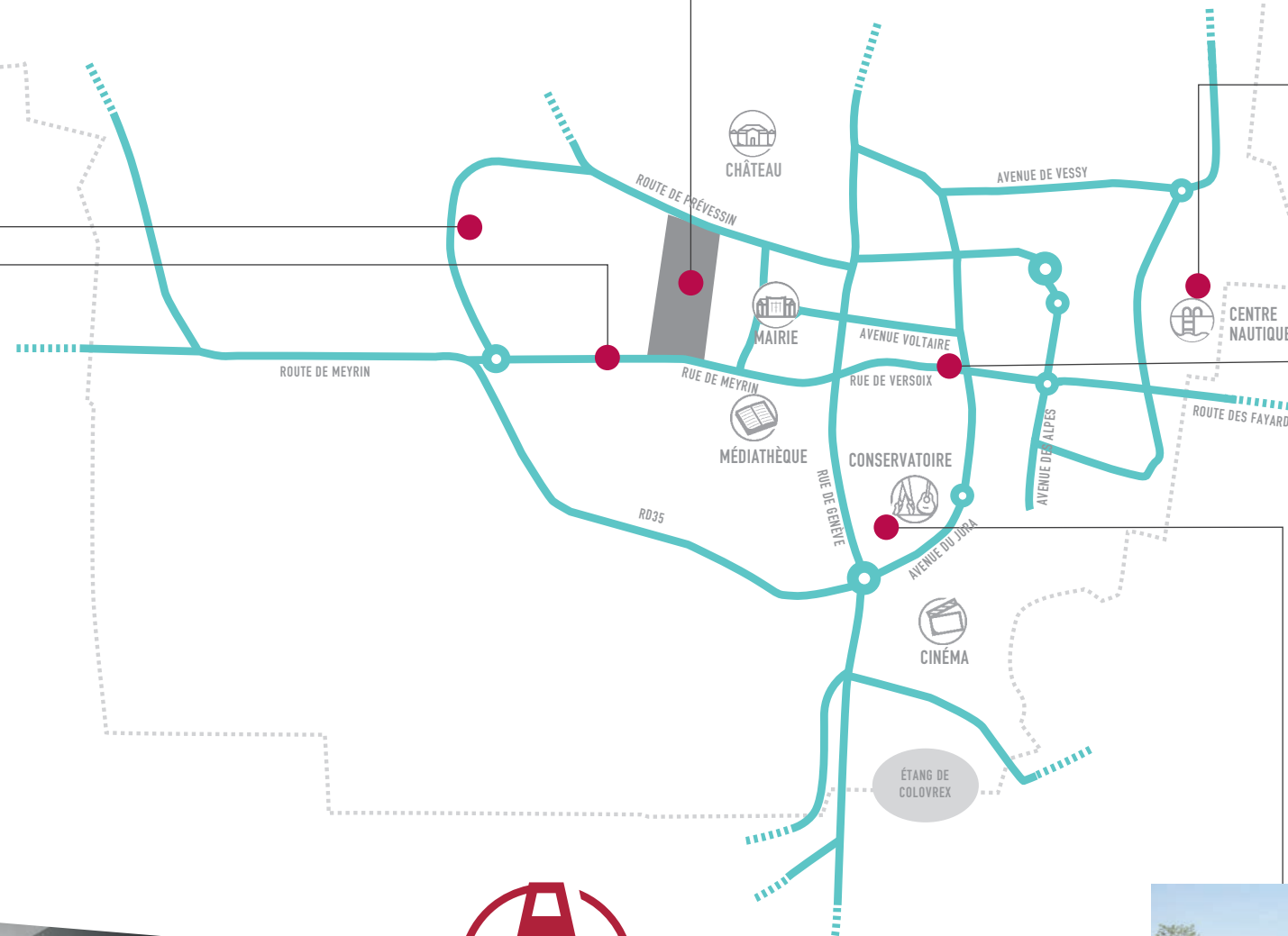
Plus d'informations à venir : www.ferney-voltaire.fr

ABORDS DU CONSERVATOIRE

Début septembre, des travaux de pose des pavés végétalisés sur les places de stationnement aux abords du conservatoire ont eu lieu. Cet aménagement se terminera dans l'automne avec des plantations.



Les places de parking sont recouvertes de pavés engazonnés pour améliorer la pénétration des eaux pluviales et l'impact écologique du projet.



Librairie du centre

Indépendante et généraliste, la Librairie du centre est une référence à Ferney-Voltaire. Depuis juin 2024, cette société au fonctionnement associatif a déménagé au 9 bis Grand'rue.



Les libraires vous présentent leurs coups de cœur et vous conseillent au mieux chaque jour.

Dix ans de livresques services en 2025

Créée en 2015 grâce à un collectif de férus de lecture, la librairie prend désormais ses aises dans des locaux de 110 m². Il s'agit de son 3^e emplacement dans la commune. « Dans notre précédent local, les livres étaient présents du sol au plafond, explique Maud Scelo, actuelle directrice, ce déménagement est donc un confort pour nos clients » mais également pour l'équipe composée d'Aviva, Francesca, Noémie, Maud et d'un stagiaire. « Ce nouvel espace plus vaste et lumineux nous permet de doubler la surface de vente, d'accueillir tous les publics et de proposer des rencontres littéraires », souligne Maud.

Une rentrée stimulante

Très ancrée dans le paysage local, la librairie entretient des liens étroits avec les établissements culturels et scolaires. Elle propose également des animations : « Le vendredi 11 octobre, nous accueillerons les éditions Argyll et probablement l'autrice Maryssa Rachel, habitante de Péron, en novembre. » L'occasion de montrer que la librairie est un lieu de vie et de partage. « D'autant plus que nous avons des livres pour tous les goûts et que nous apprenons beaucoup des échanges avec nos lecteurs ! » conclut la directrice passionnée.

Librairie du Centre – 9 bis Grand'rue

T 04 50 42 36 76 – librairie@librairiecentreferney.fr

Ouvert du mardi au vendredi, de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h et le samedi en continu de 9 h 30 à 18 h 30.

Commande en librairie, par mail ou chez-mon-libraire.fr



Nathalie et Antoine demandent systématiquement les cartes d'identité aux jeunes, les mineurs n'étant pas autorisés à jouer.

Loto Française des Jeux

Depuis mai 2024, Antoine et Nathalie Piskin ont repris le Loto Française des Jeux situé sur l'avenue Voltaire, face au centre d'Aumard.

Commerçants avant tout

Auparavant commerçants charcutiers sur les marchés de la région lyonnaise, Antoine et Nathalie sont tombés par hasard dans le monde du jeu. « C'est l'envie de se rapprocher de notre fille et l'opportunité de cette cession de commerce qui nous a amenés à reprendre le loto ferneysien » explique Antoine. Formations et agréments du ministère de l'Intérieur en poche, ils ont alors posé leurs valises dans le Pays de Gex.

Une enseigne spécialisée

Le magasin, qui existe depuis les années 1990, est entièrement dédié à la loterie, aux paris sportifs et hippiques (PMU) et aux jeux à gratter. Des machines PMU sont à la disposition des parieurs au fond de l'enseigne et des tables sont disposées à proximité de l'écran qui diffuse les courses pour permettre aux clients de remplir leurs grilles.

Un service soigné

« Notre clientèle est assez diversifiée, allant de jeunes adultes à des seniors, français ou venant de la Suisse voisine. Et parfois, les connaisseurs nous apprennent les subtilités de certains jeux » précise Antoine. Attentifs aux demandes de leur clientèle, Antoine et Nathalie vont désormais ouvrir leur commerce le dimanche.

Jouer comporte des risques : endettement, isolement, dépendance.

Loto Française des Jeux – 40 avenue Voltaire

T 06 02 31 64 60

Ouvert tous les jours, sauf le mercredi, de 9 h à 18 h 30.

Ferney Boxing club

Créé en 2007 par des boxeurs passionnés, le Ferney Boxing club a rejoint le centre sportif Henriette-d'Angeville il y a 17 ans. Tous les soirs, des cours de boxe anglaise et de boxe thaïlandaise y sont dispensés.

Un club qui a du succès

Le Ferney Boxing club compte une centaine d'adhérents dont environ 40 enfants, qui peuvent s'inscrire à partir de six ans. « Notre club a fait ses preuves, nous avons de plus en plus de succès » nous confirme Zacaria Chehiba, président et entraîneur au Ferney Boxing club. Les résultats, le sérieux et la passion parlent d'eux-mêmes : le club a formé entre autres trois jeunes devenus champions d'Europe.

Un sport complet

Zacaria, fondateur du club avec Claudio Gagliano et Ali Khinache, pratique la boxe depuis tout jeune. « Pour moi, la boxe, c'est la meilleure école de la vie. Ici, on apprend



Pendant les cours, l'intensité et la rapidité des gestes sont adaptées au niveau de chacun.

le travail, la rigueur, la technique sportive, mais aussi la tolérance, le respect de l'autre et l'humilité. C'est aussi un superbe exutoire », indique-t-il.

Un point d'honneur : la transmission

« Nous sommes un peu comme une grande famille. Ceux qui ont appris dans le club n'hésitent pas à transmettre leur passion. » C'est ce qui fait la force du Ferney Boxing club : chaque cours est mené par un entraîneur, assisté de deux à trois boxeurs

Ferney Boxing Club

centre sportif Henriette-d'Angeville,
avenue des Sports
contact@ferney-boxing-club.fr
ferney-boxing-club.fr

Tennis club Ferney-Voltaire



Le Tennis club de Ferney-Voltaire a été fondé en 1978. Avec près de 450 membres, il s'agit du troisième plus gros club du département de l'Ain affilié à la Fédération française de tennis.

Une école de tennis importante

Les jeunes de 5 à 18 ans représentent environ la moitié des adhérents. Accompagnés par deux moniteurs brevetés, ils bénéficient de cours collectifs dans des sections loisirs ou compétitives. Des stages sont aussi proposés en dehors des périodes scolaires. « Le tennis est un sport très bénéfique pour les enfants. Il nécessite concentration, maîtrise de son corps, persévérance et gestion de ses émotions » ajoute Lourdes Pereyra, trésorière du club.

La pratique pour les adultes

Côté adultes, l'adhésion donne un accès annuel illimité aux terrains : trois couverts, et quatre courts en extérieur réservés

sur le site Balles jaunes. Des cours collectifs peuvent également être suivis sur inscription, l'occasion de perfectionner sa technique de jeu et de rencontrer des partenaires pour de prochains matches.

Un accueil convivial

« Bien que le tennis soit individuel, c'est aussi un sport d'équipe. Nous œuvrons pour que la pratique du tennis au club soit populaire et conviviale », précise Lourdes. Ainsi le club organise régulièrement des soirées à thème et facilite les contacts entre sportifs et nouveaux adhérents. La fête de l'école de tennis est aussi un événement marquant pour les jeunes joueurs et leurs parents.

Tennis club de Ferney-Voltaire

centre sportif Henriette-d'Angeville,
avenue des Sports
info@tcfv.fr – tcfv.fr

Vous venez d'ouvrir un commerce à Ferney-Voltaire ? Faites-vous connaître : economie.locale@ferney-voltaire.fr



Du nouveau à la médiathèque !



| La nouvelle tour de jeux a pris place au rez-de-chaussée de la médiathèque.

La médiathèque Le Châtelard est désormais gratuite pour tous les Ferneysiens ! Profitez-en pour accéder à de nombreuses ressources : livres, musique, jeux de société, liseuses, films, formations en ligne...

Un service de prêt de jeux

La médiathèque Le Châtelard, qui disposait déjà de jeux de société jouables sur place, permet désormais d'emprunter vos jeux préférés chez vous. Jeux pour enfants et pour les plus grands, jeux coopératifs pour s'amuser collectivement sans compétition, jeux d'ambiance ou d'énigmes pour animer vos soirées, ou encore jeux de stratégie pour défier vos adversaires : près de 80 jeux de société sont actuellement disponibles dans le catalogue de la médiathèque. Pour faire votre choix, vous pourrez retrouver la liste complète des jeux de société sur le site de la médiathèque, ou vous rendre à la tour de jeux, dans le nouvel espace ludothèque.



Conditions de prêt de jeux de société

- 3 semaines non renouvelables
- Pas de réservation possible
- 1 jeu par carte
- Retour à l'accueil

Le prêt de liseuses

L'offre digitale de la médiathèque est riche de plus de 250 livres numériques, à lire sur votre liseuse, votre smartphone ou votre tablette. Si vous ne disposez pas d'appareils pour lire un livre numérique, ou que vous hésitez à investir dans une liseuse, vous pouvez maintenant essayer cet outil de lecture et l'emprunter chez vous.

La gratuité pour les Ferneysiens

Afin de permettre l'accès à la connaissance, à la culture, à la formation permanente et aux loisirs que propose la médiathèque, la Ville de Ferney-Voltaire offre dorénavant son adhésion à tous les Ferneysiens ! Depuis septembre, le prêt de livres, de CDs et de DVDs, de jeux de société et l'accès aux ressources numériques (musique, presse en ligne, films documentaires en streaming, formations en ligne, livres numériques...) sont donc gratuits pour les habitants de notre commune. Pour profiter de la gratuité, rendez-vous à l'accueil de la médiathèque, muni d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. L'équipe pourra réaliser votre abonnement sur place.

En savoir +

► mediatheque.ferney-voltaire.fr

Facebook / MediathequeFerneyVoltaire



Une médiathèque accessible

La médiathèque poursuit son action débutée l'année dernière pour les lecteurs en situation de handicap : collections « dys », livres numériques, albums en braille, lecteur daisy (livre audio)... Venez découvrir nos propositions pour chacun directement auprès des bibliothécaires.



Khadija Unal, adjointe à la culture, au sport, aux mobilités, au transfrontalier, à l'intercommunalité et aux grands projets

« La médiathèque Le Châtelard ne cesse de se développer. Livres, musique, films, ressources numériques, revues, jeux de société... elle enrichit régulièrement ses collections et offre de nouveaux services à ses usagers. Pour la rentrée, la municipalité a fait le choix d'offrir à tous les Ferneysiens l'abonnement à ce lieu de vie et de culture. »

En chiffre

1 107 abonnements adultes ferneysiens en 2023

À vos agendas !

Retrouvez les prochains rendez-vous proposés par l'équipe de la médiathèque dans l'agenda, au centre de ce magazine.

À la rencontre des Ferneysiens

Soucieuse de renforcer ses échanges avec les Ferneysiennes et les Ferneysiens, la municipalité organise depuis septembre 2024 des réunions de quartier. L'initiative se prolongera en 2025.



Des rencontres de proximité

Une rentrée placée sous le signe de l'échange ! La municipalité vient à la rencontre des Ferneysiens dans leur quartier à l'occasion de réunions organisées depuis mi-septembre. Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire, et son équipe municipale dialoguent avec les habitants sur de nombreuses thématiques telles que la mobilité, l'urbanisme, l'enfance, l'environnement, le logement, les transports, le sport, la culture... Tous les thèmes peuvent être abordés pour recueillir les avis et les idées de chacun. Ces réunions sont ouvertes à tous les habitants, résidant ou non dans le quartier choisi.

Démocratie participative

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de démocratie participative développée depuis 2021, avec notamment le budget participatif

qui donne la parole aux Ferneysiennes et aux Ferneysiens. À chaque édition, de nouveaux projets sont proposés par ces derniers et votés par le reste de la population.



Daniel Raphoz, maire

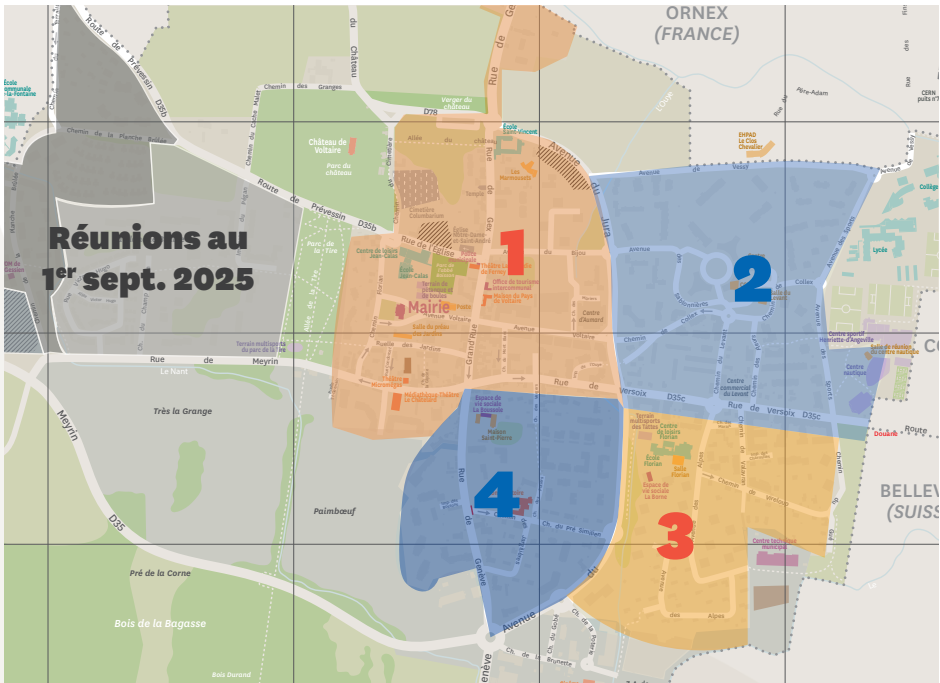
« Ces réunions de quartier sont une initiative importante. Nous voulons présenter les projets que nous mettons en œuvre pour l'intérêt de tous, mais également échanger avec les Ferneysiens sur leurs préoccupations. »



À l'écoute des parents

Pendant la semaine de rentrée scolaire, le service enfance a tenu un point d'information à destination des parents, devant les différentes écoles publiques de la ville. Ces temps d'information ont permis d'apporter des réponses concrètes aux questionnements des parents : fonctionnement des accueils de loisirs, missions du service enfance, règles de fonctionnement (inscription, projet pédagogique), soutien scolaire via Prof Express...

Une réunion dans votre quartier



La première réunion de quartier a eu lieu le jeudi 19 septembre dans le secteur centre-ville, à l'hôtel de ville. (1)

Les prochaines réunions prévues sont les suivantes :

- 2. Secteur Levant :** mercredi 2 octobre, à 19 h, au centre nautique.
- 3. Secteur Tattes :** mercredi 9 octobre, à 19 h, à l'école Florian.
- 4. Secteur rue de Genève :** jeudi 7 novembre, à 19 h, au conservatoire.

D'autres réunions auront également lieu en 2025.

En savoir +

service.courrier@ferney-voltaire.fr

► www.ferney-voltaire.fr



Une famille recomposée

Françoise Pidoux était la fille de Jean Pidoux, médecin du roi Henri IV. En 1617, Françoise Pidoux épousa en secondes noces le jeune Charles de La Fontaine. En apportant une dot de 30 000 livres, cette union permit à son nouvel époux d'acquies sa charge de maître des Eaux et Forêts et de capitaine des Chasses du duché de Château-Thierry. Dans l'hôtel particulier du domaine naquirent Jean en 1621 et son frère Claude en 1623.

Le cercle des jeunes poètes

Élève du collège de Château-Thierry, Jean de La Fontaine y étudia le latin auprès

de son condisciple et ami François de Maucroix, avant d'entrer à l'Oratoire de Paris pour devenir ecclésiaste, en 1641. Mais dès 1642, il délaissa ses études religieuses pour des études de droit qui le menèrent à obtenir son diplôme d'avocat au Parlement de Paris en 1649. En parallèle de ses études, il fréquentait un salon de jeunes passionnés de littérature, les « Chevaliers de la Table ronde », où il rencontra Paul Pellisson, François Charpentier, Gédéon Tallemant des Réaux et Antoine de Rambouillet de La Sablière.

Un époux et un père désinvolte

En 1647, Charles de La Fontaine organisa le mariage de son fils Jean avec Marie Héricart. Le marié avait alors 26 ans et son épouse

Jean de La Fontaine

Jean de La Fontaine était un poète, fabuliste et romancier français du XVII^e siècle. Porte-parole d'une morale universelle, ses célèbres fables mettent en scène un bestiaire merveilleux (corbeaux, fourmis, renards...) ou des objets personnifiés à la personnalité immuable, qui par leurs expériences et leurs réactions donnent des leçons et critiquent de façon indirecte la société de l'époque.

seulement 14 ans et demi. De cette union sans amour, naquit tout de même un enfant, Charles, en 1653. Mais très vite, Jean délaissa femme et enfant, leur préférant les sociétés précieuses et libertines de l'époque. Son ami Gédéon Tallemant des Réaux écrivit dans son historiette consacrée à Jean de La Fontaine : « *Sa femme dit qu'il rêve tellement qu'il est quelquefois trois semaines sans croire être marié. C'est une coquette qui s'est assez mal gouvernée depuis quelque temps : il ne s'en tourmente point. On lui dit : mais un tel cajolle votre femme. — Ma foy ! répond-il, qu'il fasse ce qu'il pourra ; je ne m'en soucie point. Il s'en lassera comme j'ai fait. Cette indifférence a fait enrager cette femme, elle seiche de chagrin. Lui est amoureux où il peut...* » La différence d'âge, le manque d'affinité avec son épouse

et le comportement volage de Jean de la Fontaine eurent raison de leur mariage, une séparation de biens fut prononcée en 1658, complétée par une séparation de corps en 1664. Quant à son fils, son éducation fut confiée à son plus fidèle ami, François de Maucroix, parrain de l'enfant. Jean de La Fontaine aurait croisé son fils quelques années plus tard au hasard d'une rue, sans le reconnaître.

Les débuts en littérature

Maître des Eaux et Forêts de Château-Thierry à compter de 1652, Jean de La Fontaine remplit cette tâche sans passion ni assiduité, privilégiant déjà son amour des lettres. Il publia sa première œuvre imprimée en 1654, une adaptation en vers de *L'Eunuque* de Térence, mais sans susciter l'intérêt des milieux littéraires parisiens. Beaucoup de ses écrits étaient alors destinés à des dames de son entourage pour appuyer sa renommée, soit pour susciter leur intérêt amoureux, soit pour s'assurer de la protection de leur époux. Il dédia ainsi en 1662 une épître flatteuse à Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, cherchant le soutien du duc de Bouillon dans un procès pour usurpation d'identité.

Au service de Nicolas Fouquet

Mis en relation par Paul Pellisson, Jean de La Fontaine rencontra Nicolas Fouquet en 1658. Ce dernier était alors procureur général au Parlement de Paris et surintendant des Finances, l'un des hommes les plus importants du Royaume. Il prit La Fontaine sous sa protection et lui accorda une pension poétique, afin de lui permettre de s'adonner à son art. Libéré des contraintes matérielles, Jean remplit son contrat avec une série de poèmes, mais lui dédia également le poème épique *Adonis*. Il composa aussi, *Le Songe de Vaux*, célébrant les beautés du château et des jardins de Vaux-le-Vicomte

que Nicolas Fouquet venait d'achever et qui contribuèrent à causer sa perte. Ce texte resta inachevé suite à l'arrestation de Fouquet en 1661 sur ordre de Louis XIV pour détournement de fonds publics et crime de lèse-majesté. Jean de La Fontaine fut l'un des rares à demeurer fidèle à son bienfaiteur malheureux. Il en appela à la clémence du roi, dans l'élégie *Aux nymphes de Vaux* en 1662, puis l'année suivante dans *L'Ode au roi*. D'abord condamné au bannissement hors du royaume, Nicolas Fouquet vit sa peine commuée par le roi qui ordonna son incarcération à la forteresse de Pignerol.

Les mécènes successifs

Au XVII^e siècle, les écrivains étaient communément entretenus par des mécènes, chez qui ils vivaient et tenaient salon afin de faire connaître leurs œuvres. La publication de celles-ci permettait aux écrivains de recevoir une somme d'argent forfaitaire dont le montant était proportionnel à leur notoriété. En outre, le roi pouvait pensionner les auteurs en les inscrivant sur la liste des gens de lettres. Resté indéfectiblement fidèle à Nicolas Fouquet, son premier

mécène, malgré sa disgrâce, Jean de La Fontaine n'eut jamais les faveurs de Louis XIV. Il dut ainsi dépendre du soutien d'autres protecteurs comme Marguerite de Lorraine, duchesse douairière d'Orléans, ou Marguerite Hessein, dame de La Sablière, ou encore le banquier d'Hervart et son épouse.

La consécration littéraire

Installé à Paris en 1664, il devint ami avec Molière, Boileau et Racine. Il publia alors un mince recueil de *Nouvelles en vers tirées de Boccace et de l'Arioste*, parmi lesquelles *Joconde* ou *l'infidélité des femmes* constitua un premier succès. Vinrent ensuite deux recueils publiés en 1665 et 1666, *Contes et nouvelles en vers* et *Cent nouvelles nouvelles*. Le premier recueil des *Fables*

parut en 1668. Inspirées de l'œuvre d'Ésope, elles sont dédiées au dauphin alors âgé de 7 ans. Le succès fut considérable, au point qu'il publia deux nouveaux recueils de fables, *Fables choisies et mises en vers* en deux volumes publiés en 1678 et 1679 dédiées à Madame de Montespan, favorite du roi, puis *Fables choisies* publiées en 1694 et dédiées au duc de Bourgogne, héritier présomptif de Louis XIV. Ce furent 243 fables qui furent écrites par La Fontaine. Élu à l'Académie française en 1683, il vit son admission suspendue par le roi jusqu'au 24 avril 1684, Louis XIV approuvant alors Jean de La Fontaine et Boileau.

Il était une fin

Tombé gravement malade en 1692, La Fontaine renia publiquement ses *Contes licencieux* afin de pouvoir recevoir l'extrême onction de l'abbé Pouget. Un soir de février 1695, il fut pris d'un malaise et s'éteignit le 13 avril. Après avoir été inhumé au cimetière des Saints-Innocents, il fut transféré avec Molière au musée des monuments français au début de la Révolution, puis depuis 1817, au cimetière du Père-Lachaise.



UNE ÉCOLE EN SON NOM SUR NOTRE TERRITOIRE

Inaugurée le 24 mai 1976, l'école primaire intercommunale a été construite sur le territoire préveissinois, mais avec une entrée ferneysienne pour accueillir les enfants des deux communes. Gérée par le Syndicat intercommunal à vocation mixte (SIVOM) de l'Est-Gessien, elle est placée depuis 2023 sous la seule gestion de la Ville de Ferney-Voltaire qui en a récupéré la propriété suite à la dissolution du SIVOM. En 2017, elle a adopté un nouveau nom en devenant l'école Jean-de-La-Fontaine, nom de cet illustre homme de lettres du XVII^e siècle.

« L’expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l’entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE
VALEURS
COMMUNES

La concorde par le sport

La période estivale a été marquée par la ferveur olympique et paralympique qui a touché le pays. Labellisée Terre de Jeux 2024, notre ville accompagne les sportifs depuis de nombreuses années dans leur pratique. Pendant des années, la question sportive a été en grande partie portée par le SIVOM de l’Est gessien, chargé de construire et de gérer la majorité des équipements sportifs sur les territoires de Ferney-Voltaire, d’Ornex et de Prévessin-Moëns. Néanmoins, cet outil supracommunal ne s’est jamais saisi de l’intégralité de la compétence sportive, le centre nautique et les terrains sportifs ayant toujours été gérés par notre commune. Aujourd’hui, le SIVOM a été dissous, la liquidation par l’État traîne en longueur et un voisin profite de ces retards pour reculer le paiement de la soulte à sa charge à l’issue du partage.

Depuis la reprise de la gestion de l’intégralité des équipements sportifs par la commune, nous avons mis en place un bureau des sports pour accompagner au plus près les associations sportives. Alors qu’en marge de la parade des athlètes olympiques et paralympiques, le président de la République a annoncé la création d’une fête du sport tous les 14 septembre, notre Ville a organisé la 10^e édition cette année de cet événement majeur. La Ville soutient de longue date les associations dans l’organisation de rencontres sportives, une étape du Ping tour au parc de l’Abbé Boisson en septembre et diverses battles de breakdance en mai et juin en sont de bons exemples. Nous soutenons également les sportifs de haut niveau : des lignes d’eau ont ainsi été mises à disposition pour leur entraînement à Gaëlle Brousse qui est devenue double vice-championne du monde d’apnée en 4x50 m et 8x50 m en juillet en Serbie, et à Grégoire Berthon qui est arrivé en 5^e position lors de l’épreuve de triathlon PTS4 aux Jeux paralympiques Paris 2024.

Si le sport ne peut régler tous les problèmes de la société, il contribue tout de même à générer des moments de concorde dont notre société a bien besoin.

FERNEY
EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

Le « réseau de chaleur » : écologie ou promotion immobilière ?

En cette période de rentrée, la majorité sort l’artillerie lourde en matière de communication. Son nouveau faire-valoir est le projet "écologique" de réseau de chaleur utilisant l’énergie perdue par le CERN. Un pas non négligeable en direction de la transition énergétique ! Le maire y voit surtout une manière de faire diversion face au bilan désastreux de la société publique locale Terrinov dont notre commune est actionnaire (100 millions d’€ de dettes). Ce projet est pourtant directement financé par cette structure. Il est donc étonnant que le maire soit incapable de dire quelle sera la participation financière de la spl au réseau de chaleur. Le même flottement se retrouve au sujet de la mise en service du nouveau réseau. Il faudrait se contenter d’une fourchette allant de 2025 à 2038... Enfin, nous n’avons aucune information sur le profil sociologique des foyers qui profiteraient du projet. Nous savons au mieux que le réseau de chaleur devrait permettre de réduire la facture énergétique de 25 % pour les bénéficiaires. Cette annonce provoque le scepticisme jusque dans la majorité dont un membre souligne que ce différentiel repose sur les avantages fiscaux alloués au dispositif. Dans les circonstances actuelles, la multiplication des « réunions publiques » sur un projet déjà inauguré au mois de novembre 2023 a de quoi interroger. S’agit-il de convaincre des promoteurs frileux qui hésitent à investir dans la ZAC de Ferney ? La SPL cherche-t-elle à accélérer la construction de logements pour compenser la mise en jachère d’un tiers de l’espace commercial de la zone de la Poterie ? La formule magique imaginée par la SPL pour sortir du bras de fer qui l’oppose aux banques débouche sur un numéro d’équilibriste. Une chose est certaine : le coût du foncier sur le troisième tiers de la zone de la Poterie est déjà déterminé par convention. En faisant des promesses intenables aux acteurs culturels ferneysiens, la spl et la commune jouent à un jeu dangereux.

LA FORCE
DE L’UNION

Dorian Lacombe

Jouer du tam-tam ou comment éluder des entrées d’argent au budget de la Ville?

Au Conseil municipal de juin, la municipalité a adopté le nouveau taux de la taxe d’aménagement (TAM) la portant à 17% pour les logements et 12% pour les zones économiques. La TAM est un impôt local perçu par la commune et le département. Cet impôt sert principalement à financer les équipements publics (réseaux, voiries) nécessaires aux futures constructions et aménagements. Cette majoration peut être motivée, par exemple, par la création d’équipements publics généraux (écoles, centres sportifs etc) entraînés par les nouvelles constructions. Elle peut aussi servir aux investissements nécessaires pour préserver le milieu naturel, la biodiversité et lutter contre le réchauffement climatique. Lors de cette session, j’ai présenté une motion afin que cette taxe d’aménagement soit portée au plafond autorisé par la Loi (20%) car vu la demande et le prix du m2 à Ferney-Voltaire, un promoteur immobilier peut parfaitement amortir une augmentation de 3% (quelques centaines d’euros par logement). Dans la mesure où des milliers de personnes vont s’installer sur notre commune, il me paraît sensé de les accueillir avec des équipements décents et d’offrir à l’ensemble de la population un cadre de vie agréable. Tout le monde est gagnant: les habitants actuels et les nouveaux arrivants!

Notons que la TAM ne vient qu’une seule fois et n’est pas récurrente comme les taxes foncières et d’habitation. De plus, une fois que la Ville sera construite, il n’existera plus de moyen de la percevoir. Il s’agit donc d’une opportunité unique. A chaque occasion, le Maire se lamente de la réduction de la dotation de l’Etat aux communes mais son équipe a préféré ne pas voter cette motion. Quelle contradiction! Notre ville se densifie de plus en plus et la majorité ne souhaite pas capitaliser sur ce levier fiscal et investir pour notre commune. Pourquoi un tel refus?

Contact mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | **T 04 50 40 71 21**
service.courrier@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr
Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Centre communal d’action sociale (CCAS)**
11 rue de Genève | **T 04 50 40 18 60**
ccas@ferney-voltaire.fr

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d’art dramatique**
11 chemin des Jargilières | **T 04 50 40 66 16**
conservatoire@ferney-voltaire.fr

► **Pôle culturel et événementiel**
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand’rue
T 04 50 40 18 52 (service culturel)
service.culturel@ferney-voltaire.fr
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
evenements@ferney-voltaire.fr

► **Centre nautique / bureau des sports**
Avenue des Sports | **T 04 50 40 78 73**
centre.nautique@ferney-voltaire.fr

► **Police municipale**
37 Grand’rue | **T 04 50 28 40 40**
► **Médiathèque Le Châtelard**
23 rue de Meyrin | **T 04 57 28 00 38**
mediatheque@ferney-voltaire.fr
mediatheque.ferney-voltaire.fr

► **Espace de vie sociale**
La Boussole, Maison Saint-Pierre,
11 rue de Genève – La Borne, 9 avenue des Alpes
T 09 67 81 92 74
evs@ferney-voltaire.fr

Horaires d’ouverture des services à consulter sur
► **www.ferney-voltaire.fr**



Retrouvez toute l’actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**



Inscrivez-vous à la **newsletter** pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l’actualité de notre ville sur **Facebook, Instagram et LinkedIn** : Ville de Ferney-Voltaire



Abonnez-vous à l’application mobile communale. Téléchargez l’application « **Imagina** » sur l’App Store ou sur Google Play et recherchez la **Ville de Ferney-Voltaire**.

État civil

Suivant les recommandations de la Cnil, les publications relatives à l’état civil doivent faire l’objet d’un consentement éclairé. Les habitants de Ferney-Voltaire souhaitant annoncer dans le **FerneyMag** la naissance de leur enfant, leur mariage, leur PACS ou le décès d’un de leurs proches (ayants droit uniquement), peuvent le faire savoir à **service.communication@ferney-voltaire.fr**

Brèves ville



Où trouver le FerneyMag ?

Le journal municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à : **service.communication@ferney-voltaire.fr** ou remplir un formulaire à l’accueil de la mairie. Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis. Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneysiens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

REJOIGNEZ-NOUS !

Recrutement

Vous aimez relever les challenges ? L’intelligence collective est votre moteur, vous êtes attaché(e) aux valeurs du service public, rejoignez les équipes de la Ville ! Les annonces de recrutement sont en ligne sur le site de la commune : **www.ferney-voltaire.fr/recrutement**

Changement d’heure

Le passage à l’heure d’hiver aura lieu dans la nuit du samedi 26 au dimanche 27 octobre. Il faudra reculer les horloges d’une heure : ainsi à 3 heures du matin, il sera 2 heures. Une heure de sommeil gagnée !

Équipements hivernaux

En période hivernale – du 1^{er} novembre au 31 mars – il est obligatoire d’équiper son véhicule de pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige dans sa voiture.

Lors des épisodes neigeux, les services techniques de la commune assurent le déneigement des chaussées communales et des trottoirs, en priorisant les voies principales et celles empruntées par les transports en commun. Les propriétaires sont responsables des trottoirs situés devant leur habitation. Merci de votre collaboration.

Billetterie du centre nautique

La billetterie du centre nautique s’est renouvelée! Pour rappel, vous pouvez effectuer l’achat de vos abonnements baignade et de vos séances d’activités en ligne. Un compte client vous permet de visualiser vos commandes et de téléverser en ligne votre justificatif de domicile pour bénéficier des tarifs préférentiels destinés aux Ferneysiens. Pour accéder à la billetterie : **www.ferney-voltaire.fr/centre-nautique**

Carte jeunes 01

Depuis la rentrée scolaire, le Chéquier jeunes 01 est devenu la Carte jeunes 01. Ce dispositif est un porte-monnaie en ligne offert par le Département de l’Ain à tous les jeunes de niveau collège dont l’un des parents réside dans le département. La carte comporte :
> 25 € à utiliser pour des activités culturelles : achat de livres, places de cinéma ou de concert, adhésion dans une association culturelle, visite guidée... ;
> 25 € dédiés aux activités sportives ou de loisirs: inscription dans un club de sport, bowling, accrobranche... ;
> 170 € d’offres promotionnelles : réduction au Parc des Oiseaux, dans des musées, places offertes lors de matches de football ou de rugby...

Pour acquérir la carte et découvrir les offres, rendez-vous sur le site **cartejeunes01.ain.fr**

Numéros utiles

- **Urgences**
 - Gendarmerie : **17 / 04 50 40 59 30**
 - Pompiers : **18 / 04 50 40 66 84**
 - SAMU, médecin de garde, urgence : **15**
 - Pharmacie de garde : **32 37**
- **Hôpitaux**
 - Centre hospitalier Alpes Léman – Contamine-sur-Arve : **04 50 82 20 00**
 - Centre hospitalier Annecy Genevois – Saint-Julien-en-Genevois : **04 50 49 65 65**
 - Hôpital de la Tour-Meyrin : **0041 22 719 61 11**
 - Hôpitaux universitaires de Genève : **0041 22 372 33 11**

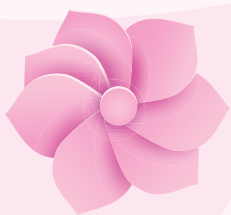
Octobre 2024



Symbolisée par le ruban rose, Octobre rose est une campagne d'information et de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein

Votre Ville soutient

Octobre rose



Camion de dépistage du cancer du sein, couture collaborative, activités manuelles et sportives, yoga du rire, parcours enfants...

Renseignements : 04 50 40 18 69
www.ferney-voltaire.fr